

## Marseille en temps d'épidémie à la Renaissance : découverte d'un exceptionnel témoignage local<sup>1</sup>

L'année 2020 marque pour Marseille le tricentenaire de la peste de 1720, qui a terriblement endeuillé la ville pendant deux ans, de 1720 à 1722, et a isolé la Provence du reste du royaume pendant aussi longtemps. Or, si cette épidémie a durablement marqué la mémoire locale en raison de sa virulence et de son coût humain, elle n'est malheureusement pas la seule à avoir ravagé la ville. La Renaissance a notamment vu plusieurs poussées épidémiques, encore assez mal connues des historiens, les appellations synonymiques de « peste », « fièvre » ou tout simplement « mal » rendant difficile leur identification médicale. Ces épidémies semblent avoir marqué l'imaginaire collectif, en particulier celles qui sont liées au mystérieux épisode de « fièvre pangoline » ou « peste pangoline » qui a affecté l'Europe au moment où la France basculait dans les premières guerres de Religion<sup>2</sup>.

Or, un témoignage exceptionnel de cette période a récemment été exhumé au sein du « fonds Provence » de la bibliothèque municipale de Marseille. En effet, ce fonds compte de nombreux recueils factices constitués anciennement, comme l'attestent leurs reliures de parchemin souple dont certaines portent des abréviations de titres inscrits à l'encre, à même le parchemin, dans diverses mains des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Ces recueils factices contenant parfois des pièces qui ont échappé à la vigilance des catalogueurs, ils ont été explorés systématiquement à la recherche de documentation illustrant la vie à Marseille en temps d'épidémie dans le cadre de la préparation d'une exposition au Musée d'histoire de Marseille. C'est lors de ce travail minutieux que l'équipe des fonds rares et précieux a exhumé un rarissime occasionnel daté de 1566 et publié anonymement en Avignon sous le titre suivant : *Les grands merveilles advenues en la ville et cité de Marseille au pays de Prouvence a la procession a Nostre Dame de la Timonne comme une esclipse du soleil fort terrible et espouventable a considerer a l'entendement humain avec autres choses dignes d'estre mise en commemoration ainsi que verres cy apres plus amplement declairez*<sup>3</sup>.

L'ouvrage, un modeste in-octavo de quatre feuillets, est imprimé sur du papier de médiocre qualité. La page de titre comporte une gravure qui ne semble pas être une marque : il s'agit d'un vaisseau sur une mer agitée, orné d'une banderole portant le nom de « Le Raoult ». Cette gravure semble faire référence à une iconographie bien répandue localement, dans la mesure où la bibliothèque conserve une estampe datée de la même époque représentant un motif assez similaire<sup>4</sup>. Le dernier feuillet, sans texte, comporte également au recto une gravure, dont le bois est sans doute une copie mainte fois remployée compte tenu de son usure et des traits très grossiers de l'image. Celle-ci représente un regroupement d'habitations, au-dessus desquelles une main fend les cieux d'une épée. Sur le bord droit se tient une sorte de monstre, visé par une flèche tirée du ciel. S'il s'agit d'un remploi, il peut aisément s'interpréter de façon allégorique dans le contexte de publication : un miracle spectaculaire a lieu dans la ville de Marseille pour mettre à bas la « fièvre pangoline », parfois représentée symboliquement par un *pangolin*, animal mythique

---

<sup>1</sup> Je remercie Élise Rajchenbach et Paul Gaillardon de leur relecture, Léopold Boyer pour son aide pour la mise en forme de l'iconographie et pour sa relecture, ainsi que mes collègues conservateurs de la bibliothèque du Musée Condé à Chantilly et de la bibliothèque municipale d'Aix pour leur participation involontaire.

<sup>2</sup> Jeroni Salomone, *Early Modern Health Hazards, Bats and Pangolins*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 2019, notamment p. 143 sq.

<sup>3</sup> Marseille, Bibliothèque municipale, cote 8719/5.

<sup>4</sup> Marseille, Bibliothèque municipale, cote EST A 078.

oriental accusé d’empoisonner celui qui le dévore, décrit pour la première fois dans le *Livre des Merveilles* de Marco Polo<sup>5</sup>.

Si l’imprimeur est anonyme, le texte ainsi que le contexte de conservation pointent vers le parti catholique. En effet, il y est fait référence à la Vierge Marie et au Saint Sacrement ; par ailleurs, le recueil factice dans lequel cet occasionnel s’insère est composé de textes pro-catholiques des années 1560-1570, comprenant essentiellement des défenses des saints provençaux, au rang desquels Marie-Madeleine, ainsi qu’une déploration de la mort du duc François de Guise<sup>6</sup>. Le texte lui-même est assez problématique, notamment concernant les faits qu’il relate. La première partie du texte évoque une procession au jour de Pâques qui n’a laissé aucune trace dans les archives ni les chroniques locales<sup>7</sup> ; par ailleurs, l’éclipse dont il est question dans la deuxième partie n’est mentionnée qu’ici<sup>8</sup>. Tout laisse à penser qu’il s’agit d’un événement fabriqué dans l’objectif de délivrer un discours moral favorable au catholicisme dans un contexte de regain de tensions entre protestants et catholiques.

Or, une enquête approfondie a permis de trouver une source antérieure pour une partie substantielle du texte. En effet, la Bibliothèque nationale de France conserve à la Réserve des livres rares un occasionnel décrivant une procession suivant une messe à la cathédrale Notre-Dame de la Nativité à Milan<sup>9</sup> dont le contenu est très similaire à celui qui se trouve à Marseille. Le processus d’écriture semble dès lors clair : tous les éléments spécifiques à la ville de Milan ont été retirés et remplacés par des allusions aux réalités marseillaises, tout en ajoutant des éléments miraculeux et providentialistes permettant de donner un ton moralisateur à l’ensemble. Cela explique notamment la procession à Notre-Dame de la Timone plutôt qu’à la cathédrale Sainte-Marie Majeure : il s’agit d’une église aujourd’hui disparue qui se trouvait en-dehors des murs de la ville, en un lieu qui a eu une

---

<sup>5</sup> Ida Le Cove, *Veaux, vaches et cochons d’Inde : bestiaire des animaux ordinaires et mythiques du Moyen-Âge et de la Renaissance*, Paris, E. Borne, 2017, à l’entrée « pangolin ». Voir également Mario Eusebi et Eugenio Burgio, *Marco Polo, Le Devisement du Monde*, Venise, Ca’Foscari, 2018, p. 119. L’animal est décrit comme une bête terrestre à écailles comme un poisson, et l’empoisonnement qui lui est attribué provoque chez le sujet toux, fièvre, éruptions cutanées, perte du goût, et à terme, la mort par étouffement. Certaines sources semblent indiquer qu’une victime du pangolin peut transmettre à son tour le poison par crachat.

<sup>6</sup> Michel le Conte, *Elegie sur la mort conspirée au Seigneur duc de Guise, Lieutenant general de la Maiesté du Roy, avec les exhortations faictes par le Clergé aux Citoyens de Paris*, Paris, Guillaume Nyverd, [1563]. Marseille, Bibliothèque municipale, cote 8719/15 (USTC n°56828).

<sup>7</sup> Voir notamment le *Livre de raison* de Jan Peire Folcaud, conservé aux Archives municipales de Marseille (cote 9 ii 187), source précieuse pour l’histoire locale pendant les guerres de Religion et en particulier la Ligue. Il fourmille de détails sur les vicissitudes endurées par la bourgeoisie durant la « fièvre pangoline », malgré le fait qu’il se soit alors retiré sur sa propriété du Rouet, surplombant un petit village de pêcheurs au Nord de Marseille. Il semble tenir ses sources des habitants locaux qui lui fournissaient son ravitaillement.

<sup>8</sup> Voir notamment la liste des éclipses solaires anciennes et modernes recensées sur le site de la NASA : *Five millenium Catalog of Solar Eclipses* [en ligne : <https://eclipse.gsfc.nasa.gov/SEcat5/SE1501-1600.html>]. Il n’y a pas d’éclipse du soleil visible en France en 1566. Il y en a une qui est datée du 20 juin 1563, dont on trouve de nombreuses traces. Voir en particulier l’intéressant opuscule attribué à Cyprien Leowitz (1524-1574) intitulé *Predictions des choses plus memorables qui sont a advenir depuis l’an 1564 jusqu’à l’an mil six cens & sept, prise tant des eclipses & grosses Ephemerides de Cyprian Leovitie, que des predictions de Samuel Syderocrate*, s.l., s.n., 1565. Paris, Bibliothèque historique de la Ville, Res. 550125 (USTC n° 20708). L’éclipse de juin 1563 y est décrite, et rien n’est prévu pour l’année 1566. Cependant, l’auteur de l’occasionnel de Marseille a pu trouver une source d’inspiration dans les événements qui se sont déroulés trois ans plus tôt.

<sup>9</sup> *La devote et memorable procession faicte a Millan, avec les prieres de pangoline peste suppliant Dieu et sa tressainte Mere ven les dangiers et fortunes qui sont advenus et adviennent tous les jours a Millan, et doubtent qu’il n’y advienne encore de plus grandes la et ailleurs selon les dictz d’aucuns astrologues*, Lyon, Thibaud Chrestien, 1566. Paris, BnF, Res Lb30-19 (USTC n° 63484).

longue vocation médicale<sup>10</sup>. Un tel détournement ne doit pas nous étonner : il ne s'agit pas d'un cas isolé, comme l'a observé Roger Chartier qui décrivait une autre forme de récupération morale et religieuse à travers le motif de la pendue miraculée présent dans divers occasionnels à peine plus tardifs<sup>11</sup>.

Protocole de transcription :

Le texte est transcrit en respectant les graphies d'époque, même si elles sont parfois très archaïques. Seuls i/j ont été dissimilés, ainsi que u/v. L'esperluette a été développée en « et ». La ponctuation a été respectée, ainsi que les accents, les seules exceptions étant l'introduction de l'accent sur le *e* tonique final (sauf lorsqu'il est suivi de *z*) et de l'accent grave sur le *a* pour différencier la préposition de l'auxiliaire.

Les bois gravés sont donnés en annexes : bois du titre (annexe n°1), estampe au motif similaire du fonds de la bibliothèque (annexe n°2), bois de clôture (annexe n°3).

Sophie Astier  
Bibliothèque municipale de Marseille  
Sorbonne Université – STIH, EA 4509

---

<sup>10</sup> On y trouve actuellement un hôpital et la faculté de médecine. De récentes fouilles archéologiques menées par l'INRAP sur le nouveau site de l'Institut Hospitalo-Universitaire de Méditerranée Infection ont permis de mettre au jour les fondations de l'ancienne église, ainsi que des structures plus anciennes remontant à l'Antiquité et interprétées comme un temple à Esculape. Des fragments d'une statue de déesse couronnée, non identifiée à ce jour, y ont également été retrouvés. Voir le rapport de fouilles : F. Vidal, *Marseille (13) 19-21 bd Jean Moulin : rapport de diagnostic*, Marseille, INRAP GSO, 2015.

<sup>11</sup> Roger Chartier, « La pendue miraculeusement sauvée. Étude d'un occasionnel », dans *Les Usages de l'imprimé (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard, 1987, p. 83-127.

Les grands merveilles advenues en la ville et cité de Marseille au pays de Prouvence a la procession a Nostre Dame de la Timonne comme une esclipse du soleil fort terrible et espouventable a considerer a l'entendement humain avec autres choses dignes d'estre mise en commemoration ainsi que verres cy apres plus amplement declairez.

[Bois gravé]

Avignon. M. D. LXVI.

Copie des lettres envoyées au treschrestien Roy de France par illustre et noble seigneur le compte de Muselle<sup>12</sup> son gouverneur es pays de Prouvence advertissant ledict seigneur de plusieurs choses fort difficiles a croyre advenues es ville et cité de Marseille durant la male peste pangoline : escrits datés du treiziesme jour d'apvril dernier passé en ce present an que on compte mil cinq cens soixante six.

Sire nous mandons a vostre majesté de piteuses et lamentables nouvelles deues d'estre mises en acte de perpetuelle mémoire, advenues infortunement par la permission divine le xii jour d'apvril mil cinq cens soixante six jour de la Passion de nostre seigneur Jesus Christ es ville et cité de Marseille au pays de Prouvence. Et est que ce dict jour ou matin environ une heure apres le jour fut faicte devotte et solenelle procession generale en l'honneur de Dieu et reverence du Sainct Sacrement, suppliant nostre seigneur delivrer le povre peuple de l'affliction de mal pangolin. Et ce apres fut dicte grande messe en l'esglise Nostre-Dame de la Timonne en grande solennité par monseigneur l'Evesque, ou assisterent Monsieur le gouverneur, Messieurs les Consuls<sup>13</sup> ainsi qu'aultres notables personnes de ladicte ville. Le peuple de celle ville lequel est demouré en vie et eschappé dudict dangier estoit resté confiné es demeures et maisons selon l'ordre et le commandement du Roy<sup>14</sup> avec une grande frayeur et crainte espouventable criant aux fenestres a haulte voix misericorde. Seigneur Dieu quelz gemissemens, pleurs, complaints et cris faisoient hommes et femmes, filles et enfans estant a ladicte fortune : plusieurs de ladicte ville tant hommes que femmes de grand aage<sup>15</sup> estoient demourez tombez sous la fiebvre et toux dudict mal, plusieurs estouffant<sup>16</sup>, lesquels on n'a sceu ne peu secourir ne ayder en aucune manière notable qui est une grande pitié, car il estoit impossible leur donner secours a temps et heure.

---

<sup>12</sup> Renaud de Longchamp, comte de Muselle, gouverneur de Provence (1563-1572). Sur ce personnage, voir Martin Vassal, *Dictionnaire biographique des dirigeants de Marseille et de la Provence*, Marseille, Barlier, 1892. La graphie de « compte » pour désigner le titre se trouve régulièrement dans les occasionnels.

<sup>13</sup> La dénomination nordique d'« échevins » de la magistrature municipale de Marseille ne remonte pas au-delà de 1660, lorsque Louis XIV décide de remanier l'administration de la ville suite à son soutien à la Fronde. Au Moyen-Âge et à la Renaissance, on parle de « consuls », comme partout ailleurs dans le Midi. Sur le consulat et l'organisation municipale de Marseille, voir Mireille Zarb, *Histoire d'une autonomie communale : les privilèges de la ville de Marseille, du X<sup>e</sup> siècle à la Révolution*, Paris, Picard, 1961.

<sup>14</sup> L'édit de l'Élysée du 17 mars 1566 impose à tous les foyers du royaume de France de se mettre en quarantaine, sous peine d'amende, pour tenter d'endiguer l'épidémie. Toute sortie doit être justifiée par un document visé par les autorités. Des mesures similaires ont été prises ailleurs en Europe, notamment par les grandes cités du Nord de l'Italie, touchées par le mal avant la France. Voir Olivier Verrant, *Santé publique et contrôle des populations sous l'Ancien Régime : un essai de démographie historique*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 220 sq.

<sup>15</sup> D'après divers témoignages, la « peste pangoline » semble avoir touché de façon disproportionnée la frange la plus âgée de la population, mais il est difficile de faire des statistiques compte tenu des lacunes dans les données disponibles dans les archives. Jeroni Salomone, *Early Modern Health Hazards, Bats and Pangolins*, op. cit., p. 240-242.

<sup>16</sup> Sibeth N'Diaye fait une bonne synthèse de ce qu'on peut savoir des symptômes de la maladie, malgré de nombreuses sources contradictoires : « Souffrir du mal pangolin en Europe à la Renaissance : quelques repères », dans *Histoire, médecine et santé*, 16, 2019, p. 58-73.

L'affliction estoit telle que impossible est a moy de la vous declairer au vray et feus si émerveillé et esbahy que pensoys estre dedans quelque navire avec la fortune et peril de la mer et cuydois estre en dangier de mort par la vehemente apprehension que j'avoys de ladicte pangoline contagion, si bien que priay et suppliy la tressaincte Vierge mere de Dieu de m'octroyer pitié et misericorde en ceste adversité. Incontinent ceste dicte tempeste commencée et eslevée, querelles vinrent a se mesler de medecine<sup>17</sup>, de masqs<sup>18</sup>, de robbes<sup>19</sup> et mesmes de jardins<sup>20</sup>, et avec ce ilz furent fermez beaucoup de lieux publicqs et davantaige les eglises monasteres et aultres lieux habitez et establiz a honorer et servir a Dieu<sup>21</sup>, ce qui est chose fort piteuse a considerer et digne d'estre mise en mémoire perpetuelle.

Plus est incontinent apres ceste dicte procession a Nostre Dame de la Timonne en l'honneur du Saint Sacrement vint une grande tenebrosité et obscurité au ciel, tellement qu'on ne voyoit goutte, dont le peuple fut fort esbahy, et demoura le ciel en telle obscurité une heure ou environ, durant laquelle monsieur de Godin premier consul<sup>22</sup> et aultres personnes notables de ceste ville fort espouvantées vinrent a trouver maistre Le Raoult<sup>23</sup> en son Cehachu<sup>24</sup> suppliant iceluy delivrer liberalement la choloroquine potion<sup>25</sup> et practiquer

---

<sup>17</sup> De nombreux ouvrages médicaux publiés à cette époque témoignent d'un vif débat sur la recherche d'un traitement contre la « peste pangoline ». Citons notamment le célèbre médecin et astrologue, Michel de Nostredame ou Nostradamus, qui a pu critiquer sévèrement certains traitements pourtant couramment admis : « les seignées, les medicaments cordiaux, catartiques, ne autres n'avoient non plus d'efficace que rien » (*Le Remede tresutile contre la Peste et toutes fiebvres pestilentiales, avec la maniere d'en guerir. Aussi la singuliere recepte de l'oeuf dont usoit l'Empereur Maximilian premier du nom*, Lyon, Benoît Odo, 1567, publication posthume. Exemplaire unique à la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras : cote Barjavel Res A 128, f. 67 v<sup>o</sup>).

<sup>18</sup> Accessoire de mode couvrant le bas du visage qui semble avoir été très en vogue au temps de la « fièvre pangoline ». Jan Peire Folcaud (*Livre de raison* cité *supra*, note 6) rapporte notamment une anecdote à propos des tailleurs et couturiers de la ville, submergés par la demande de la population marseillaise. Une autre anecdote évoque les plaintes des marchands drapiers qui se plaignent du manque de tissus pour satisfaire leur clientèle.

<sup>19</sup> Allusion qui vise probablement les longues robes couvrantes portées par les médecins, chirurgiens et barbiers appelés à traiter les malades contagieux. Un libelle contemporain évoque les plaintes que ces accessoires suscitent : *Declaration des abus, ignorances et seditions de Maistre Robbin Deschiré, nouvellement traduite de Latin en François*, Avignon, Pierre Roux et Jean Trambalay, 1566. Paris, BnF, Res Ye 433 (USTC n° 15116).

<sup>20</sup> Cette allusion assez obscure semble faire référence à une controverse mal connue, où certains tenants du parti catholique semblent avoir récriminé contre l'ordre de quarantaine. Voir par exemple *Les propheties et merueilleuses predictions d'Agnes la Fervente, devotte servante de nostre Seigneur Jesus Christ et de sa tressaincte Mere, contre les griefves deffences et interdictions faictes d'aller en bois et jardins*, Paris, à l'enseigne de Saint-Germain, 1566.

<sup>21</sup> L'édit de l'Élysée comprend une mesure de fermeture des lieux publics et d'interdiction de rassemblement, y compris pour les festivités de la semaine sainte et de Pâques. Sur ce point, voir Olivier Verrant, *Santé publique et contrôle des populations sous l'Ancien Régime : un essai de démographie historique*, *op. cit.*, p. 224.

<sup>22</sup> Claude de Godin, seigneur de Saint-Zacharie, issu d'une éminente famille de la noblesse marseillaise, fréquemment désigné par le sort à la plus haute magistrature de la ville dès le règne de François I<sup>er</sup>, et jusqu'à la fin des années 1560.

<sup>23</sup> Didier ou Desiré Le Raoult Marseillois, médecin personnel de Valerienne de Boyers, dame de Saint-Barnabé. Considéré comme un guérisseur aux remèdes miraculeux, il a fait l'objet d'un culte local, notamment en l'église Notre-Dame de la Timone dont le bréviaire manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle, conservé à la bibliothèque municipale (Ms 119), l'intègre dans sa litanie des saints.

<sup>24</sup> Le Cehachu est une institution charitable liée à l'hôpital du Saint-Esprit, futur Hôtel-Dieu, où on regroupait et soignait les personnes atteintes de maladies infectieuses. L'institution semble avoir occupé le devant de la scène durant les épisodes de peste pangoline, si l'on en juge par la fréquence des mentions dans les délibérations du Conseil de Ville (Archives municipales de Marseille, BB 8 et BB. 41-45).

<sup>25</sup> Remède mystérieux fréquemment cité dans les sources de cette époque, qui semble doté de propriétés thérapeutiques miraculeuses capables de venir à bout de n'importe quelle maladie, même les plus graves. Sur les potions de charlatans à la Renaissance, voir K. Lacombe, « Pastis et eau de Javehle, les potions miracle à la Renaissance », dans *Le Rasoir médical*, 7/1, 2019, p. 36-58.

generousement l'essay cliuiq<sup>26</sup>. Puis apres se erigea et vint une grande et belle clairté laquelle voyant ledict peuple fut si estonné et esmerveillé attendu la grande obscurité qu'il avoit eu au precedent qu'il ne scavoit que faire. Les uns crioient et clamoyent que c'estoit miracle divin, courant a maistre Le Raoult avecq force prieres et louanges, blasmant et accusant bouillabaisse<sup>27</sup> de souris-chauve<sup>28</sup> du mal qu'ilz souffroyent et enduroyent. Il estoit d'advise aux aultres et estimoient que c'estoit la fin du monde et jugement de Dieu qui estoit venu<sup>29</sup>, applicquoyent gel<sup>30</sup>, se renfermoient es demeures, applaudissoyent et casseroloyent<sup>31</sup> medecins et barbiers, crioient a haulte voix misericorde, demandant a Dieu pardon et de la peur qu'ilz ont eue en sont demourez beaucoup de malades et les aultres mors ce qui est difficile ce semble a l'homme de le croire s'il ne l'avoit veu (car si moymesmes ne l'eusse veu je ne l'eusse pas si facilement creu entendu la chose estre de si grande admiration) et quand je y pense et m'en souvient souvent j'en demeure et m'en trouve tout estonné.

Seigneurs qui lisez ce present escrit, considerez en voz cueurs quelle pitié c'estoit, quelle desolation et tourment pouvoient avoir les povres habitans d'icelle ville, et que sur vous peult advenir telle fortune estimant fermement que c'estoit pugnition de Dieu, et pour monstrier sa vertu est plus forte et plus difficile a congnoistre que celle des hommes, et que quand il luy plaist il manifeste aux hommes les afflictions et pugnitions afin qu'ilz ayent a eulx retirer de leurs mauvais et damnables propos et volentez, si qu'ilz ne peussent encourir l'indignation de Dieu, et qu'en la fin ilz ne peussent estre privez de la vision de Dieu, ce que chascun doit desirer et appeter<sup>32</sup>.

Dizain aux lecteurs.

Par cest escript (lecteurs) pourrez congnoistre

Le hault pouvoir du vray prince et seigneur

C'est Jesuchrist qui de tous est le maistre

---

<sup>26</sup> L'expression semble faire référence aux expériences menées par certains médecins de l'époque pour déterminer le meilleur traitement face à l'épidémie. Une légende locale veut que Le Raoult se soit opposé en l'occurrence à Nostradamus, qui lui reprochait de refuser toute collaboration. Voir Mathias Wargon, *Le Docteur Doxey en Provence. Histoire des astrologues provençaux*, Marseille, Lehmann, 1949, p. 333.

<sup>27</sup> Provençalisme. « Bouillabaisse » est un synonyme marseillais de « soupe ». Jean-Baptiste Reboul, *La Cuisine provençale*, Marseille, Paul Ruat, 1897, p. 85.

<sup>28</sup> Chauve-souris. Certaines sources attribuent l'épidémie à des sabbats de sorcières impliquant de confectionner une soupe de chauve-souris. Les origines de cette superstition paraissent peu claires. On en trouve une trace chez Jean Bodin (*De la demonomanie des sorciers*, Paris, Jacques du Puys, 1580 – USTC n° 1660).

<sup>29</sup> Le texte peut assez clairement s'interpréter comme une référence apocalyptique. La mention de l'éclipse est un des éléments de la Passion du Christ (Matthieu, 27, 45). La mention du châtement divin suite à une éclipse est aussi un thème de l'Apocalypse : Apocalypse 9, 2-6. Dans ce contexte, on peut aussi comprendre les références à la Vierge en relation avec l'évocation du signe de la Femme, thème assez fréquent (Apocalypse 12).

<sup>30</sup> Il semble s'agir d'une pommade médicinale, dont la recette ni les usages n'ont pas été retrouvés. Il semble qu'un passage du manuscrit rabelaisien découvert par Anne-Pascale Pouey-Mounou et publié dans ce même numéro de *Camenaë* y fasse référence (« Comment Grandgousier congneut l'esperit merveilleux de Gargantua à l'invention d'un cachenez », qui se termine sur l'évocation d'un « gel antidoté »).

<sup>31</sup> Expression obscure, qui pourrait faire allusion à une pratique de la population en temps de peste pangoline attestée par certains témoignages : il semble que ceux qui ne pouvaient quitter leurs logis se mettaient à la fenêtre et faisaient le plus de bruit possible, utilisant des ustensiles de cuisine. Son origine résiderait dans une superstition populaire visant à chasser symboliquement le pangolin, supposé être à l'origine de la maladie. Olivier Verrant, *Santé publique et contrôle des populations sous l'Ancien Régime : un essai de démographie historique*, op. cit., p. 378.

<sup>32</sup> Ce paragraphe de conclusion affirme la position de l'auteur du canard, qui se range clairement dans le camp catholique. Il semble prendre aussi subtilement parti contre les partisans marseillais de Le Raoult, et en tire une morale spirituelle dénonçant les prises de parole intempestives en temps de crise.

De verité le certain enseigneur<sup>33</sup>.  
Si donc sur vous s'eschoit quelque malheur,  
En vostre esperit cela devez entendre  
Que au nom de luy patience fault prendre :  
Comme subjectz soubz son vueil et pouvoir,  
En endurent gloire et honneur luy rendre  
Pour la grace de luy avoir.

---

<sup>33</sup> Le dizain renforce cette conclusion. Cette insistance sur l'importance de la vérité, placée sous l'arbitrage exclusif du Sauveur, entend aussi dénoncer les charlatans qui osent se hisser au rang divin.